



**STRATÉGIE 2025 POUR BRUXELLES**  
Sommet Social – 26 septembre 2017  
PRIORITÉS 2017-2018

AXE 1				
	Priorités	Pilote	Échéances	Résultat-Délivrable
<b>Objectif 1 : Mise en œuvre de la 6<sup>ème</sup> Réforme : Partagé avec les partenaires sociaux</b>				
1	Alternance et emploi indépendant	Ministre de l'Emploi	Avant fin 2018	Mise en vigueur des AGRBC relatifs à l'Alternance et aux emplois indépendants
2	Emplois en économie sociale	Ministre de l'Emploi	Avant fin 2018	Rédaction et mise en vigueur de l'AGRBC relatif aux emplois en économie sociale
3	Intégrer le dispositif Titres-services dans le champ de compétence de la Région	Ministre de l'Emploi	2018	Gestion de la compétence titres-services dans le cadre d'une maîtrise et prévisibilité budgétaire
<b>Objectif 2 : Elaboration d'un Small Business Act Bruxellois : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
4	Mettre en œuvre des mesures du SBA de juin 2016	Ministre de l'Economie	Automne 2017	Sélection des lauréats de l'appel à projets « Accompagnement à la mise en œuvre du SBA » visant à répondre aux enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– La sensibilisation à l'entrepreneuriat</li> <li>– L'accompagnement et l'appui à des PME, à des stades propices de leur cycle de vie (entreprises en difficulté, rebond-relance, transmission)</li> <li>– L'appui à des mécanismes de financement privé non-bancaire (crowdfunding, mobilisation de l'épargne citoyenne, etc.) et au microcrédit</li> <li>– Les publics-cibles : entrepreneuriat féminin, diversité et auto-entrepreneuriat</li> <li>– Les entreprises partagées</li> <li>– L'accès des PME aux marchés publics</li> </ul>
			Début 2018	Lancement opérationnel des packages entrepreneuriaux à la création et à la croissance.
			Avant fin 2017	Comité de pilotage (Bilan des progrès, tableau de bord, etc).

<b>Objectif 3 : Rationalisation des différents organismes actifs en matière de service et de soutien aux entreprises : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
5	Accompagnement : Créer l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise	Ministre de l'Economie et secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur	Fin 2017 - début 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les asbl transféreront leurs actifs, en ce compris leur personnel, à la nouvelle agence (transfert d'universalité) avec effet au 1/1/2018.</li> <li>• 3<sup>ème</sup> lecture de l'arrêté portant transfert du personnel du SPRB vers l'Agence.</li> <li>• Adoption du Statut du personnel.</li> <li>• Désignation d'un Directeur général et d'un directeur général adjoint.</li> <li>• Dotation de fonctionnement pour la nouvelle agence, objectifs stratégiques et contrat de gestion avec la Région.</li> <li>• Mise en place de procédures et d'outils administratifs et opérationnels.</li> </ul>
6	Hébergement : Offre publique d'hébergement des entreprises en RBC	Ministre de l'Economie	Fin 2017	Finalisation d'une stratégie concernant l'offre publique d'hébergement des entreprises. Celle-ci tiendra compte de l'offre privée qui se développe dans la région ainsi que des nouveaux modes de travail et de collaboration des entreprises afin de donner des avantages compétitifs supplémentaires à la Région et limiter la mobilité des entreprises vers les autres Régions
7	Financement	Ministre de l'Economie	2018	Mise en œuvre des conclusions de l'audit Finance.Brussels (SRIB), dont la rationalisation des filiales du groupe
<b>Objectif 4 : Evaluation et réorientation des aides aux entreprises vers des activités porteuses d'emploi et de valeur ajoutée : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
8	Réformer l'Ordonnance aide aux entreprises	BEE/Ministre de l'Economie	Fin 2017 Début 2018 Mi-2018 et fin 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures GRBC de l'AP d'Ordonnance.</li> <li>• Envoi de l'AP d'Ordonnance au Parlement.</li> <li>• Effectivité opérationnelle des nouvelles aides (deux « trains » d'arrêtés et transposition opérationnelle).</li> </ul>

<b>Objectif 5 : Stratégie de renforcement de la promotion des exportations et de l'attraction des investissements étrangers en RBC : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
9	Intensifier les relations commerciales avec les pays prioritaires, notamment sur le continent africain + optimisation du réseau des attachés économiques et commerciaux (AEC)	Secrétaire d'Etat au commerce extérieur	2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation accrue d'entreprises et de la Secrétaire d'Etat aux missions économiques sur le continent africain.</li> <li>Ouverture d'un nouveau poste d'attaché économique et commercial en Afrique sub-saharienne</li> </ul>
10	Renforcer la stratégie d'attraction des entreprises pour qu'elles installent leur Hub européen en RBC, notamment dans le cadre du Brexit	Secrétaire d'Etat au commerce extérieur	2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de séminaires à Londres à l'attention de publics cibles spécifiques (audiovisuel, multinationales indiennes, etc.).</li> <li>Conception, réalisation et évaluation d'une campagne de communication destinée aux acteurs économiques basés à Londres actifs dans des secteurs bien spécifiques (finance, juridique, audiovisuel, santé,...).</li> </ul>
11	Intégrer Bruxelles Invest & Export (BIE) dans la nouvelle Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (objectif 3 de la S2025)	Ministre de l'Economie + Secrétaire d'Etat au commerce extérieur	2 <sup>ème</sup> semestre 2017 et 1 <sup>er</sup> semestre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>3<sup>ème</sup> lecture de l'arrêté portant transfert du personnel du SPRB vers l'Agence.</li> <li>Adoption du Statut du personnel.</li> <li>Désignation d'un Directeur général et d'un Directeur général adjoint.</li> <li>Dotations de fonctionnement pour la nouvelle agence, objectifs stratégiques et contrat de gestion avec la Région.</li> <li>Mise en place de procédures et d'outils administratifs et opérationnels</li> </ul>
<b>Objectif 6 : Entreprendre de grands investissements : Concerté avec les partenaires sociaux : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
12	Adopter du Plan Régional de Développement Durable	Ministre-Président + Perspective	Début 2018	Adoption du PRDD
	Mobilité : Proposition de nouvel objectif de la Stratégie 2025 (cf. objectif 11 de cet axe I <i>infra</i> )			

<b>Objectif 7 : Mise en place d'une réforme fiscale : Concerté avec les partenaires sociaux : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
13	Objectiver la pression fiscale sur les entreprises bruxelloises au sein des communes par des indicateurs annuels et transparents :	Ministre-Président, BPL	2018	Publication du premier Focus sur la fiscalité locale (annuel), avec un volet fiscalité des entreprises.
14	Assouplir du régime préférentiel applicable aux PME et TPE, notamment dans le cadre de l'élargissement du Fonds de compensation fiscale	Ministre-Président	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordonnance contractualisation.</li> <li>• Diffusion auprès des pouvoirs locaux des modèles de règlements-taxes. Suivi des conventions FCF.</li> <li>• Demande d'avis du GRBC au Conseil Economique et Social sur les taxes locales qui concernent les PME et TPE.</li> </ul>
<b>Objectif 8 : Développement du commerce de demain intégré dans la ville : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
15	Adopter un nouveau schéma de développement commercial qui détaillera la structure de l'offre commerciale et la définition des territoires commerciaux en ville.	Ministre de l'Economie et Atrium	Janvier 2018	Le Schéma de Développement Commercial sera assorti d'un plan d'actions développé au 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 dont l'objectif sera de : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer un environnement business friendly pour les commerçants</li> <li>– Articuler développement économique et territorial</li> </ul>
16	Améliorer l'environnement commercial et fixer d'objectifs d'amélioration de l'environnement favorables aux commerces	Ministre de l'Economie, Atrium, Communes	Décembre 2018	Adoption de 19 Contrats cadres de collaboration entre Atrium et les communes bruxelloises.
17	Smart Retail City : Créer et développer une technologie digitale au service des clients, des commerces et des acteurs publics	Ministre de l'Economie et Atrium	2018	Mise en place des outils Shop.brussels et Myshop.brussels, soit la plate-forme digitale qui compilera un ensemble d'applications utiles aux commerçants et à leurs clients sur le territoire bruxellois.
18	Mettre en œuvre la nouvelle ordonnance COBAT avec allègement contraintes urbanistiques	Ministre-Président	Fin 2017 (après adoption ordonnance)	Adoption d'un arrêté de mise en œuvre concernant de manière générale les procédures en matière d'urbanisme.
			Début 2018	Adoption d'un arrêté concernant les changements d'utilisation (implantations commerciales) et travaux de minime importance.

<b>Objectif 9 : Soutien de la Recherche et de l'Innovation : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
<b>19</b>	Identifier les collaborations souhaitables avec les autres acteurs publics et privés qui soutiennent les entreprises et notamment les Incubateurs, les Centres Collectifs, les Fédérations, Atrium, Impulse, CityDev, Finance Brussels, ...)	Innoviris	Juin 2018	Répertoire des collaborations souhaitables
<b>20</b>	Mettre sur pied un plan d'action pour la sensibilisation aux sciences et étudier l'opportunité de l'organisation d'une « semaine de la sensibilisation à la RDI » : avec l'accent sur Festival des sciences et la mise en œuvre de la Cité des Sciences	Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique  Innoviris/Visit.brussels	Décembre 2017 : Note Cité des Sciences  Avril 2018 : Festival des sciences	Note d'orientation sur la Cité des sciences approuvée en Gouvernement.  Festival des sciences réalisé.
<b>21</b>	Mettre en application les arrêtés d'exécution relatifs aux nouvelles ordonnances recherche	Innoviris	Septembre 2018	Entrée en vigueur des arrêtés d'exécution.
<b>22</b>	Réaliser un screening de tous les mécanismes européens dans lesquels nous pouvons nous insérer (poursuite de l'action)	Innoviris	Juin 2018	Réalisation du screening
<b>23</b>	Implantation d'un nouvel incubateur dédié à l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et l'internet des objets	Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique	2018	Soutien à la structure de gestion de l'incubateur
<b>24</b>	Installation d'un nouveau centre d'excellence international en physique des particules dans le Château Tournay-Solvay	Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique	2018-19	Démarrage du chantier

25	Le soutien au rayonnement du réseau de fab labs actifs en GRBC et son intensification	Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique  Plateforme du réseau des fablabs	2018	Actions communes à déterminer au sein de la plateforme
<b>Objectif 10 : Soutien de l'économie dans les métiers porteurs d'emplois de qualité pour les Bruxellois : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
26	Mettre en œuvre le Plan Next Tech (Stratégie de soutien à l'entreprenariat TIC) qui comprend 20 mesures et adoption d'une stratégie régionale numérique	Ministre de l'Economie et Secrétaire d'Etat chargée de l'informatique et de la transition numérique Secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique	Fin 2016/début 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'appel à projet Next Tech qui vise à soutenir les mesures non encore rencontrée dans la première année.</li> <li>• Premier monitoring du plan dans sa première année.</li> <li>• Lancement de la campagne de communication sur la marque Bedigital.brussels.</li> <li>• Adoption stratégie numérique régionale.</li> <li>• Lancement d'un appel à projet commun pour le soutien de projet lié à la stratégie numérique régionale</li> </ul>
27	Métiers de l'industrie	Ministre-Président, Ministre de l'Economie et de l'Emploi, Secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'un Plan Industriel</li> <li>• Conclusion d'un accord-cadre sectoriel et lancement du pôle formation-emploi TechniCity, dédié aux métiers de l'industrie technologique</li> </ul>
28	Créer un « environnement favorable » aux entreprises sociales, « modèles économiques porteurs » transversalement aux secteurs	BEE / Ministre de l'Economie  Finance.brussels / Ministre de l'Economie  ABAE / Ministre de l'Economie	Fin 2017  Début 2018  Mi 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures GRBC de l'AP d'Ordonnance entreprises sociales.</li> <li>• Envoi de l'AP d'Ordonnance au Parlement.</li> <li>• Amélioration des produits financiers du Groupe SRIB à destination des entreprises sociales (prises de participation dans entreprises sociales coopératives).</li> </ul>

29	<p>Développer l'action sectorielle à Bruxelles</p> <p><i>Plan Formation 2020 &amp; Notes stratégiques Pôles FE du GRBC</i>  <i>Mesure 20. Coordonner les partenariats au niveau sectoriel entre opérateurs de formation, d'emploi et d'enseignement</i>  <i>&amp; Note stratégique Pôle FE</i></p>	CESRBC	Fin 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature des premiers Accords-cadres sectoriels dans les secteurs de la Construction, du Transport &amp; de la logistique, de l'industrie technologique...</li> <li>• Mise en œuvre et monitoring des Accords-cadres, dont la création des Pôles formation Emploi liés (notamment le pôle ICITY), le développement des stages (dont l'alternance et les FPIE), le développement de la VDC...</li> </ul>
30	Mettre en œuvre l'ordonnance relative à l'entreprenariat social	Ministre de l'Emploi	Avril 2018	Mise en vigueur de l'Ordonnance
<b>NOUVEL Objectif 11 : Mesures en matière de mobilité : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
31	Mettre en œuvre le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) en matière de transports en commun (investissement de 5,2 milliards € dans les 10 prochaines années)	Ministre de la Mobilité		<p>Mise en œuvre 2017-18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Metro : Nord-Albert, modernisation</li> <li>• Prolongation tram 9 et 94 (poursuite des travaux)</li> <li>• Livraisons des bus hybrides + électrification (tests)</li> </ul>
32	Mettre en œuvre le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la rénovation des tunnels (investissement de 750 millions € dans les 10 d'ici 2026)	Ministre de la Mobilité		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porte de Hal : phase 2 et 3</li> <li>• Reyers : phase I</li> <li>• Léopold II : début des travaux</li> </ul>
33	Création de pistes cyclables (Madou, Saintecllette etc.)	Ministre de la Mobilité		
34	Création de parkings de transit (Ceria/Covi, Stalle, A12)	Ministre de la Mobilité		
35	Adopter un Plan « taxi »	Ministre de la Mobilité		



<b>AXE 2</b>				
	<b>Priorités</b>	<b>Pilote</b>	<b>Échéances</b>	<b>Indicateurs de suivi/résultat</b>
<b>Objectif 1 : Mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse : Partagé avec les partenaires sociaux</b>				
<b>36</b>	Déployer le partenariat en vue de susciter de nouvelles actions au sein de l'axe thématique "éducation/formation informelles" OBJECTIF : toucher le public des NEET non inscrits comme demandeurs d'emploi à Actiris par une nouvelle offre de services	organisations représentant des publics de jeunes Bruxellois	Décembre 2018	INDICATEURS : Nombre de bénéficiaires touchés Nombre de partenaires impliqués  DELIVRABLE : Nombre d'actions mises en œuvre
<b>37</b>	Poursuivre l'action conjointe RBC/VCG/FWB/pouvoirs locaux en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire OBJECTIF 2018 : déployer une plus grande visibilité et complémentarité des actions soutenues au plan régional et local afin de concrétiser une action commune	Ministre-Président, Administrations de l'enseignement et de l'Aide à la jeunesse	Décembre 2018	INDICATEURS : Nombre d'actions déployées dont les actions communes Nombre de jeunes touchés selon qu'ils soient étudiants ou non Nombre d'actions de diffusion d'une information ciblée (élèves, parents, professionnels)
<b>38</b>	Poursuivre l'organisation de 2.000 places de stage (STE/PEP, FPI, stage européen ou intern.) pour 2.000 jeunes demandeurs d'emploi - OBJECTIF 2018 : poursuivre l'accompagnement des entreprises en matière d'encadrement de stagiaires, quelle que soit leur taille	Actiris, collaboration de Bruxelles Formation et VDAB	Décembre 2018	INDICATEURS : Nombre et nature des stages selon le profil des demandeurs d'emploi Nombre d'entreprises accompagnées
<b>39</b>	Poursuivre la mise en œuvre du contrat d'insertion - OBJECTIF 2018 : augmenter le placement dans les contrats prévus et proposer ajustements sur base du monitoring et de l'évaluation	Actiris	Décembre 2018	INDICATEURS : Nombre de contrats signés et mis en œuvre Nombre de contrats clôturés et type de sortie après le contrat
<b>Objectif 2 : Mise en œuvre du plan d'action « Bruxellois dans la fonction publique » : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
<b>40</b>	Développer, aux niveaux régional et local, un dictionnaire/répertoire des compétences partagé et des profils de compétences uniformisés aux plans régional et/ou local dans l'objectif de	Au niveau régional : chef de projet BruFOP ; au niveau local :	2018	A réaliser dans le cadre de l'établissement d'une cartographie des fonctions et des compétences entre les différentes parties prenantes pour permettre la validation des compétences, la transition de la formation à l'emploi

STRATEGIE 2025 POUR BRUXELLES

	<p>permettre la certification et la validation des compétences des Bruxellois</p> <p>Faciliter la diffusion et/ou le recrutement des demandeurs d'emploi via l'élaboration, si nécessaire, de tables de correspondance avec l'outil ROME-V3 (Répertoire Opérationnel des métiers et des Emplois)</p>	ERAP		<p>et la transition entre différents emplois de manière efficient.</p> <p>INDICATEURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de partenaires qui emploient une taxonomie commune avec au moins un autre partenaire</li> <li>- % des partenaires qui emploie le modèle de compétences "5+1"</li> </ul> <p>DELIVRABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dictionnaire/répertoire harmonisé : compétences, définitions, dimensions et indicateurs de comportement (rég.)</li> <li>- table de conversion avec le ROME-V3</li> <li>- au minimum 80% DF de niveau C uniformisées selon nouveaux dictionnaire et canevas DF</li> </ul>
41	<p>Procéder à un état des lieux régional/local en vue de développer de manière harmonisée la généralisation de la certification et de la validation des compétences au sein des services et organismes publics bruxellois (niveau local et régional) sur la base des expériences pilotes 2017/18</p>	<p>Au niveau régional : chef de projet BruFOP ; au niveau local : ERAP</p>	2018	<p>Assurer le suivi pratique, notamment au travers des projets-pilotes, des modifications apportées à certains textes (RBC, Commissions communautaires, pouvoirs locaux) et éventuellement modifier les annexes aux arrêtés relatif au statut des personnels du SPFB et de Bruxelles Formation, notamment.</p> <p>INDICATEURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du nombre de fonctions pour lesquelles la certification et la validation des compétences est mise en œuvre</li> <li>- Evolution annuelle du nombre d'agents engagés ayant bénéficié de ce système</li> </ul> <p>DELIVRABLE : Note d'orientation au GRBC</p>
42	<p>Réaliser un inventaire des besoins en compétences : fonctions qui sont externalisées par les employeurs publics régionaux et locaux et analyser les motivations, fonctions de proximité, de terrain et non délocalisables</p>	Comité pilotage	de 2018	<p>INDICATEURS :</p> <p>Respect des échéances pour la réalisation des inventaires</p> <p>DELIVRABLE : Lancement d'une étude</p>

43	Développer le monitoring statistique du taux de Bruxellois dans la fonction publique (banque de données)	Secrétaire du comité régional de la diversité	2017	INDICATEURS : Indicateur global : Evolution du taux de Bruxellois dans la fonction publique ; taux de recrutement de Bruxellois  DELIVRABLE : Note au GRBC, adoption arrêté et mise en place de l'Observatoire de l'emploi Fonction publique
<b>Objectif 3 : Programme Régional d'Economie Circulaire : Concerté avec les partenaires sociaux</b>				
44	Adapter le cadre économique : Appel à projets annuel Be Circular – Be Brussels	BE / BEE / ABAE + Min Economie et Environnement	2018	Lancement appel à projet 2018, sélection des lauréats 2018, Accompagnement des lauréats 2017 et 2018
45	Adapter le cadre économique : Développement du « Fonds Economie Circulaire » au sein du Groupe SRIB	Finance.brussels / Ministre de l'Economie	Fin 2017	Accord GRBC sur une note, Présentation au CA Brustart,
46	Adapter le cadre économique : développement des modalités opérationnelles des aides aux entreprises en matière d'économie circulaire	BEE / Ministre de l'Economie	Fin 2017- Début 2018	Arrêtés « aides au recrutement », « aides aux investissements », « aides à la consultance » et « aides à la formation »
47	Renforcer l'accompagnement de PME en économie circulaire	ABAE/Greentech (/ collab BE)	2018	Renforcement des accompagnements individuels (suivi/appui aux lauréats be.circular et autres)
48	Donner un appui au volet « demande » de l'économie circulaire (achats de produits et services de PME en économie circulaire)	ABAE/Greentech (/ collab BE)	Mi 2018	Stratégie de communication vers les PME et les clients potentiels pour sensibiliser à la viabilité des modèles en économie circulaire et à l'intérêt de l'achats de leurs biens et services
49	Mettre les entreprises en capacité d'accéder et développer les marchés liés à l'économie circulaire.	BE	Mi 2018	Accord GRBC en 1 <sup>ère</sup> lecture sur ordonnance relative à l'exemplarité des pouvoirs publics.
50	Moderniser la réglementation à travers les travaux de la plateforme de levée des barrières juridico-administratives	BE/CESRBC	2018	Propositions de modification de la réglementation bruxelloise par la plateforme et publication de son premier rapport.
51	Renforcer la réorientation de flux de déchets et orienter de nouveaux flux de déchets (matériaux et objets) vers des filières locales de 3R et de recyclage afin de créer de l'activité économique et de l'emploi en RBC. Privilégier les partenariats entre entreprises publiques bruxelloises pour initier des boucles courtes de valorisation des	Bruxelles-Propreté/Recy-K	2018	Indicateurs : - Tonnages de déchets alimentant les filières locales de 3R et de recyclage - Nombre d'emplois créés

	déchets. (voir RD2, RD4, RD9, RD10)			
52	Créer une chaire économie circulaire dans l'enseignement supérieur (INNOV10)	Innovirirs	Septembre 2018	Mise en place de la Chaire
<b>Objectif 4 : Renforcement des politiques croisées emploi-formation : Partagé avec les partenaires sociaux</b>				
53	Réviser l'Accord de coopération politiques croisées existant  <i>Mesure 41. du Plan Formation 2302 : Actualiser et rationaliser les instruments juridiques et de pilotage (Accords de coopération, Plans...), afin d'inscrire les mesures reprises dans la Stratégie 2025 et Plan Formation 2020 dans les textes de référence existants, dont en priorité l'Accord de coopération RBC-COCOF Politiques croisées (2012)</i>	Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la formation avec Actiris et Bruxelles Formation	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord de Coopération « Emploi-Formation » de 2012 modifié</li> <li>• Cet Accord de coopération modifié permettra d'intégrer l'OBEF, les Pôles FE et la politique sectorielle, la Cité des métiers, le développement de l'alternance, la validation des compétences, l'appui sur le Bassin Enseignement -Formation Emploi...</li> </ul>
54	Créer un outil d'anticipation des besoins du marché de l'emploi, des métiers et formations  <i>Plan Formation 2020 : Mesure 34. Analyser les besoins d'emploi et les croiser avec l'offre de formation Mesure 35. Améliorer la cohérence, le croisement et l'analyse des données statistiques en matière de politiques d'emploi et de formation par la mise en place d'un Observatoire de l'emploi et de la formation</i>	Actiris / Bruxelles Formation	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de l'Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation (OBEF).</li> <li>• Exécution du Plan d'actions.</li> <li>• Actualisation de l'étude « Identification des secteurs porteurs en Région bruxelloise 2018 – 2020 » par l'OBEF.</li> <li>• Mesure 36 : Inscrire les offres de formation dans un cadre commun de programmation confié à BF avec l'appui du Bassin EFE</li> </ul>
55	Renforcer des synergies au niveau des communes avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation, de l'enseignement et de l'insertion  <i>Créer au niveau communal ou intercommunal, une instance unique de concertation interprofessionnelle locale, remplaçant toutes les autres instances locales où les interlocuteurs</i>	Ministre de l'Emploi	Début 2018	Création d'un groupe de travail avec le CESRBC afin de réaliser un état exhaustif des situations rencontrées et d'élaborer des pistes opérationnelles

	<i>sociaux interprofessionnels sont invités à siéger.</i>			
<b>Objectif 5 : Renforcement de la formation professionnelle : Partagé avec les partenaires sociaux</b>				
56	<p>Développer une approche évaluative de l'offre de formation</p> <p><i>Plan Formation 2020 :</i>  <i>Mesure 31. Développer un outil commun de suivi et d'évaluation des transitions entre formation-emploi</i>  <i>Mesure 32. Mesurer les taux d'insertion dans l'emploi après formation</i>  <i>Mesure 33. Décrire et analyser l'offre de formation et d'enseignement</i>  <i>Mesure 44. Monitorer et évaluer les objectifs qualitatifs et quantitatifs du Plan Formation 2020</i></p>	Actiris / Bruxelles Formation	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la partie croisée des Contrats de gestion 2017-2022 et production des indicateurs partagés Actiris / BF.</li> <li>• Mise en œuvre de la mission de Régie de Bruxelles Formation (nouveau service) et harmonisation des statistiques et indicateurs en formation professionnelle (Formation PME, VDAB Brussel, Bassin, etc.).</li> <li>• Finalisation du Dossier unique du Chercheur d'emploi.</li> </ul>
57	<p>Développer les formations en alternance</p> <p><i>Plan Formation 2020 &amp; Note stratégique sur le développement de l'alternance en RBC (annexée)</i>  <i>Mesure 3. Augmenter de plus de 1000, les jeunes en formation auprès des opérateurs d'alternance en 2020</i>  <i>Mesure 22. Déployer le tutorat : simplification des mesures et soutien financier</i>  <i>Mesure 25. Intégrer systématiquement la formation en alternance PME dans les partenariats</i></p>	Sfpme (avec l'appui du Bassin, du Banspa /Tracé Brussel)	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospecter de nouvelles places de formation en alternance par la mise en place de la Cellule de consultants alternance (SPOC d'Actiris).</li> <li>• Mettre en œuvre la nouvelle prime Ordonnance Groupe-cible tuteur en alternance pour simplifier le soutien aux entreprises (abroger le bonus stages) (mesure 39).</li> <li>• Majorer les aides expa pour les entreprises formatrices en alternance (mesure 40).</li> <li>• Développer un tutorat en entreprise de qualité (voire Mesure 22).</li> <li>• Labelliser les entreprises formatrices en alternance et simplifier les démarches administratives.</li> <li>• Evaluer et éventuellement réorienter le Bonus de Démarrage.</li> <li>• Rendre automatiques les équivalences entre Certificats d'apprentissage et Certificat de qualification CQ et accompagner le CQ du certificat d'études de 6ème année de l'enseignement secondaire professionnel.</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les partenariats entre opérateurs francophones et néerlandophones : Sfpme-efp / Syntra Brussel.</li> <li>• 300 jeunes supplémentaires en formation auprès des opérateurs d'alternance en 2017/2018</li> </ul>
58	<p>Développer la validation des compétences / EVC (Erkennen van Verworven Competenties) au bénéfice des chercheurs d'emploi</p> <p><i>Plan Formation 2020 &amp; Stratégie de développement de la Validation des compétences</i>  <i>Mesure 12. Délivrer 2000 titres de validation des compétences par an</i>  <i>Mesure 39. Articuler la formation et la validation avec les mesures groupes-cibles d'aide à l'emploi</i>  <i>Mesure 40. Articuler la formation et la validation avec les aides à l'expansion économique</i>  <i>Mesure 16. Certifier les formations qualifiantes</i></p>	CVDC	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de couples pour les validations de compétence dans les métiers du tertiaire ainsi que ceux de la construction, du transport &amp; de la logistique, des industries technologiques, de l'ICT (Pôles FE).</li> <li>• Passage de l'ensemble des examens d'accès à la profession par les centres de VDC.</li> <li>• Développement de la VDC pour les chercheurs d'emploi sans diplômes reconnus en Belgique.</li> <li>• 218 titres de compétences supplémentaires en 2017+2018</li> </ul>
59	<p>Mobiliser les entreprises et leurs fédérations dans des partenariats concrets de formation</p> <p><i>Plan Formation 2020 - Mesure 21.</i></p>	CESRBC	Fin 2017	400 FPIE et IBO supplémentaires auprès de BF et Vdab Brussel en 2017+2018

**Objectif 6 : Programme bruxellois pour l'Enseignement : Concerté avec les partenaires sociaux**

60	<p>Réaliser un monitoring de l'offre et de la demande scolaire - identification des besoins en création de places dans l'enseignement en RBC.</p>	<p>Service Ecole + Comité d'expertise+ FWB+ Vlaamse gemeenschapp</p>	<p>Décembre 2018</p> <p>Janvier 2018</p> <p>1<sup>er</sup> semestre 2018</p>	<p><b>Enseignement fondamental</b>            Evaluation de la demande dans l'enseignement fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des demandes d'inscriptions insatisfaites via un échange d'information entre réseau, PO et Communautés concernant les listes d'attente.</li> <li>- Rapport final de l'Etude BSI sur les systèmes d'inscription dans l'enseignement fondamental</li> <li>- Sur base des conclusions de l'étude, mise en place du groupe de travail avec les Communautés, les fédérations PO sur les</li> </ul>
----	---	--	--	--

			<p>mesures à prendre.</p> <p><b>Enseignement secondaire :</b> Détermination des besoins de création de places dans l'enseignement secondaire par zone et par filière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final de l'étude sur la détermination des besoins dans l'enseignement secondaire à l'horizon 2025.</li> <li>- Publication des résultats et analyse des résultats avec les acteurs compétents.</li> <li>- Identification des capacités et des besoins d'accueil à la rentrée de septembre 2018. Le cas échéant, établissement d'un nouveau plan d'urgence</li> </ul>
			<p>Novembre 2017</p> <p>1<sup>er</sup> semestre 2018</p> <p>1<sup>er</sup> semestre 2018</p>
			<p><b>Enseignement fondamental et secondaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relance des travaux de la Task Force FWB/RBC.</li> <li>- Signature des conventions d'échange de données dans le cadre du monitoring de l'offre scolaire avec les différents partenaires.</li> <li>- Suivi et soutien des projets de création de places dans l'enseignement en RBC.</li> </ul>
			<p>Novembre 2017</p> <p>Décembre 2017</p>
61	Investir dans les établissements scolaires en déficit d'image : Contrats Ecoles	Service Ecole	<p>Septembre 2017</p> <p>2018</p> <p>Février 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la phase 2 dite « opérationnelle » pour les 3 premiers Contrats Ecoles 2016-2017 (GRBC du 21 septembre 2017).</li> <li>• Mise en place d'un dispositif structurel récurrent d'intégration urbaine (2 Contrats Ecole par an).</li> <li>• Lancement d'un nouvel appel à projet 2018/2019</li> </ul>
62	Adopter un plan coordonné de lutte contre le décrochage scolaire à Bruxelles	Service Ecole + Pouvoirs locaux + Communautés	<p>Octobre 2017</p> <p>Avril 2018</p> <p>Septembre 2018</p> <p>Septembre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport final de l'étude sur l'absentéisme scolaire en Région de Bruxelles-Capitale (KU Leuven et HIVA).</li> <li>• Sur cette base, définition d'un plan coordonné de lutte contre le décrochage scolaire en RBC et réforme dispositifs régionaux de lutte contre le décrochage scolaire (DAS et PLPP).</li> <li>• Mise en œuvre du futur plan coordonné de lutte contre le décrochage scolaire en RBC.</li> </ul>

			2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en réseau des acteurs du DS et création d'un centre d'expertise sur le DS.</li> <li>Développement du nouveau site PASS.</li> </ul>
63	Apporter un support aux écoles bruxelloises	Service Ecole	Mars 2018 Mars 2018 Mars 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication du guide pratique à l'attention des porteurs de projets scolaires via le site internet.</li> <li>Réalisation d'un inventaire des différentes sources de financement disponibles pour les établissements scolaires en RBC en partenariat avec Brulocalis (data subsidy).</li> <li>Mise à disposition de l'inventaire via le site internet « Guide pratique » du Service Ecole.</li> </ul>
64	Proposer un Plan TIC - « Ecoles 4.0 » en RBC	Service Ecole + CIRB	Mars 2018 Septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux TIC dans les écoles en RBC, sur base des études menées par la FWB et la Vlaams Gemeenschap sur l'usage des TICS dans l'enseignement en RBC.</li> <li>Proposer un plan TIC régional « Ecoles 4.0 » en lien avec les besoins identifiés dans les deux réseaux linguistiques d'enseignement de la RBC.</li> <li>Développer des projets pilote TIC dans le cadre des « Contrats Ecole »</li> </ul>

**Objectif 7 : Approfondissement de la coopération interrégionale et mise en place d'une Communauté métropolitaine : Concerté avec les partenaires sociaux**

65	Mettre en œuvre le cadre de collaboration entre Actiris et le VDAB par lequel Actiris mandate le VDAB pour la formation et l'accompagnement des chercheurs d'emploi bruxellois qui souhaitent suivre un parcours d'insertion professionnelle néerlandophone auprès du VDAB.	Actiris et VDAB	Décembre 2017	Objectifs pour le 31 décembre 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actiris doit orienter vers le VDAB 700 chercheurs d'emploi.</li> <li>- Le VDAB doit organiser 300 parcours pour des chercheurs d'emploi bruxellois.</li> </ul>
66	Revoir l'accord-cadre de collaboration interrégionale en matière de politique du marché de l'emploi, de formation et de promotion de la mobilité des chercheurs d'emploi	Ministres de l'Emploi	2018	Préparation d'un nouvel accord de coopération entre les gouvernements flamand et bruxellois concernant la collaboration en matière de politique du marché de l'emploi, de formation et de promotion de la mobilité des chercheurs d'emploi. Cet accord-cadre est à la base des accords de collaboration entre le VDAB et Actiris. La mise en œuvre



				de la 6e Réforme de l'Etat, les accords de coopération entre le VDAB et Actiris concernant la mission de commande de formations et le mandatement ainsi que l'intensification de la collaboration entre les partenaires institutionnels à Bruxelles ces dernières années ont pour effet que l'accord de coopération actuel n'est plus à jour.
<b>Objectif 8 : Promotion d'un emploi durable, de qualité : Partagé avec les partenaires sociaux</b>				
67		Observatoire des prix de référence	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un guide des bonnes pratiques.</li> <li>• Elaboration d'un répertoire d'entreprises.</li> <li>• Développement d'un outil d'analyse des bilans d'entreprises.</li> <li>• Création d'une plateforme d'échange de données de marchés publics</li> </ul>
68	Lutter contre le dumping social : mettre en œuvre les 4 recommandations identifiées par le GT dumping social dont le rapport a été validé en 2017	BEE	2018	<p>Renforcement de la collaboration avec la commune d'Ixelles suite à l'évaluation du protocole d'accord avec l'IRE</p> <p>DELIVRABLES : organisation des séances d'infos et de sensibilisation au sein des divers services communaux en charge de la bonne exécution des marchés publics. Une séance de sensibilisation à la problématique de la fraude sociale et du travail au noir sur les chantiers de marchés publics sera organisée par la Commune et l'IRE (en collaboration avec la cellule anti-dumping de l'ONSS) dans le courant du mois de septembre 2017 pour le personnel communal confronté à cette problématique.</p>
69	Revoir les instruments de la diversité (charte, plan et label) ainsi que de leur gouvernance : suite à l'évaluation de ceux-ci qui a été réalisée en 2016.	CNDD BPL	2018	<p>DELIVRABLES :</p> <p>Redéfinition des instruments et leur gouvernance</p> <p>Révision de l'ordonnance de l'ordonnance visant à assurer une politique de diversité au sein de la fonction publique locale bruxelloise</p>
70	Favoriser les clauses sociales dans les marchés publics avec extension du champ d'application à la fonction publique locale bruxelloise	Actiris BPL	2018	<p>DELIVRABLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- adoption de la nouvelle ordonnance</li> <li>- adoption d'un Décret COCOF</li> </ul>

71	Finaliser et lancer la mise en œuvre du plan régional monoparentalité	CES	2018	<b>DELIVRABLES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du plan régional monoparentalité par le gouvernement</li> <li>- Mise en œuvre des mesures pointées comme prioritaires par le gouvernement</li> </ul>
----	---	-----	------	---